

Centre hospitalier Saint Jean de Dieu

La culture du soin en psychiatrie

Le CH Saint Jean de Dieu en chiffres...

13 910 personnes ont eu recours aux soins en 2024

252 lits d'hospitalisation complète

219 places d'hospitalisation à temps partiel

+ de 35 sites répartis sur le territoire

1193 professionnels travaillant à temps plein ou à temps partiel

82 % des professionnels affectés aux services de soins

+ de 150 métiers représentés



Implanté à Lyon 8ème, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu a la responsabilité de la lutte contre les maladies mentales dans les 5 secteurs psychiatriques du département du Rhône : 3 secteurs de psychiatrie adulte et 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu met à disposition de la population une offre de prévention, de diagnostic, de soin, de réhabilitation et de réinsertion sociale. Les services sont implantés au plus proche des populations et sur le site de l'hôpital. Chaque secteur de psychiatrie s'appuie sur différentes structures de soins : centres de soins ambulatoires (centre médico-psychologique, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel), hôpitaux de jour, unités d'hospitalisation.

Au-delà de l'organisation en pôles sectoriels, le Centre hospitalier s'appuie sur des dispositifs intersectoriels, avec notamment :

- un pôle accueil admission, comprenant une unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD), une équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), l'équipe Interface SDF, le centre Pizay (psychothérapies ambulatoires individuelles ou groupales),
- un pôle de psychiatrie de la personne âgée,
- un pôle intersectoriel de soin et de réhabilitation (PISR),
- le dispositif Neurodev' (trouble du neuro-développement),
- une unité d'hospitalisation pour adolescents,
- un pôle de médecine polyvalente,
- le centre régional d'évaluation et de traitement de la douleur en santé mentale

Projet d'établissement 2022-2026, améliorer le parcours patient, la qualité et la sécurité des soins

Une ambition : passer à des parcours de soins centrés sur l'ambulatoire, mobilisant des outils de soins variés et complémentaires :

- des parcours de soins décloisonnés, fluides, lisibles et adaptés aux besoins des personnes soignées et de leurs familles,
- le renforcement de la capacité d'agir des personnes soignées et de leurs familles,
- le repérage des troubles et l'accès à des soins adaptés et coordonnés pour certaines populations spécifiques,
- le développement et la valorisation des métiers et des compétences professionnelles.

Un dynamisme incarné par de multiples projets innovants

ReCrEA, pour une résolution de la crise en ambulatoire

ReCrEA vise à mettre fin au recours systématique à l'hospitalisation complète lors d'une crise psychique aigüe en déployant un dispositif de soins ambulatoires de crise inspiré du modèle de « *crisis resolution and home treatment team* » anglo-saxon. Le dispositif proposé se caractérise par sa réactivité et sa souplesse, et comprend :

- une équipe mobile chargée de l'évaluation de la situation directement dans le lieu dans lequel se trouve le patient et de la mise en place de soins intensifs au domicile,
- un hôpital de jour de crise proposant des prises en charge groupales.

PEP, la prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques

La filière PEP vise les jeunes de 18 à 35 ans qui connaissent un premier épisode de psychose. Elle doit permettre une prise en charge intensive et orientée rétablissement durant 3 ans, en accord avec les recommandations de bonnes pratiques internationales.

Océanide, un renforcement de la coopération psychiatrie / médecine générale

Océanide a vocation à apporter un soutien aux médecins généralistes en leur dispensant des avis spécialisés en psychiatrie. Le dispositif comprend :

- une « hotline » dédiée aux médecins généralistes dans le but de fournir avis et conseils diagnostics, pharmacologiques, sur des conduites à tenir, etc.
- une consultation d'évaluation réservée aux patients orientés par leur médecin généraliste, lorsque l'échange téléphonique n'est pas suffisant pour dispenser un avis ou un conseil éclairé.

Une filière de soins ambulatoires spécifique pour la psychiatrie périnatale

Elle accueille, prend en charge et étaye la triade mère-père-enfant, de la conception de l'enfant à la deuxième année du post-partum. Elle doit ainsi permettre de :

- renforcer le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs de la périnatalité,
- faciliter l'accès aux soins des familles en promouvant notamment une dynamique « d'aller-vers »,
- étoffer l'offre de soins spécialisés et personnalisés à destination des parents et de l'enfant,
- améliorer l'intégration dans le soin du second parent, voire de l'entourage familial.